GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier inventé par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, digue
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	40
Coupe avec protection de la régénération	41
Coupe avec réserves de semenciers	42
Coupe par bandes régénératrices	43
Coupe à diamètre limite	45
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	46
Coupe de nettoyement	47
Coupe de sauvetage (chablis ou feux)	48
Plantation à racines nues	50
Plantation en godets	51
Plantation de boutures	52
Ensemencement	53
Scarifiage mécanique	54
Récolte dans les friches boisées (sélective libre)	60

N.B. Ces interventions proposées aux prescriptions et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (S)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze	R (M)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à pruche	R (PR)
— — à peuplier	R (PE)
Pessière	P (E)
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tronc)	P (E)
— — à mélèze (cédre)	P (ME)
— — à pruche	P (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à pin gris	P (PG)
— — à sapin et/ou épinette	P (E)
— (plantation d'épinette blanche)	P (EB)
— (plantation d'épinette rouge)	P (ER)
— (plantation d'épinette noire)	P (EN)
— (plantation d'épinette mixte)	P (EM)
Sapinière	S (S)
— (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (P)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (M)
— — à peuplier (le sapin bouleau)	S (PE)
Pinède à pin blanc	Pb (PB)
— — avec pin rouge	Pb (PR)
— — à thuya occidental (le pin blanc occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (C)
— — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — avec épinette noire	Pb (EN)
— — avec épinette rouge	Pb (ER)
— — avec pin gris	Pb (PG)
— — avec mélèze	Pb (M)
— — avec peuplier	Pb (PE)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— (plantation)	Pb (P)
Pinède à pin rouge	Pr (PR)
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec épinette noire	Pr (EN)
— — avec épinette rouge	Pr (ER)
— — avec mélèze	Pr (M)
— — avec pin gris	Pr (PG)
— — avec peuplier	Pr (PE)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— (plantation)	Pr (P)
Pinède à pin gris	Pg (PG)
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (PG)
— — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — avec pin rouge	Pg (PR)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — avec épinette noire	Pg (EN)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — Plantation de pin sylvestre	Pg (P)
Cédrière	C (C)
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin gris	C (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — Plantation de pin sylvestre	C (P)
Pruchière	Pr (PR)
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec épinette noire	Pr (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
Mélèzin	M (M)
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— (plantation de mélèze européen)	M (EU)
— (plantation de mélèze japonais)	M (J)
— (plantation de mélèze mixte)	M (M)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec épinette noire	F1 (E)	F1 (E)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bétulaie à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
Bétulaie à bouleau jaune avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
Peuplerale avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
Chênaie rouge	Ch (R)	Ch (R)
Chênaie rouge résineux	Ch (R)	Ch (R)
Feuillus résineux	F (R)	F (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F) (S)
— — — sur station tolérante	M (F)	M (F) (S)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F
— d'essences tolérantes	F
— d'essences rares (plantation)	F
Bétulaie à bouleaux blanc et/ou bouleau gris	Bb
— — à bouleau jaune	Bj
Peuplerale	Pe
Chênaie rouge	Ch
— — à mélèze	Ch (M)
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Ch (B)
— — à peuplier	Ch (PE)
— — à bouleau jaune	Ch (BJ)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Ch (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Ch (F)
Plantation d'érable à sucre	Sucr
— — de peuplier hybride	Peh
— — de peuplier hybride	Peh
— — de tilleul d'Amérique	Fr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ds
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Julinaie	J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	Eau
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en damier	CD
Coupe partielle par bande	CB
Coupe partielle plus épidémie légère	CE
Chablis partiel	Ch
Épidémie légère	E
Brûlis partiel	Br

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	CT
Brûlis	BR
Coupe totale	CT
Épidémie sévère	E
Friche	Fr
Plantation	P

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-3m)	2 (3-7m)	3 (7-12m)	4 (12-17m)	5 (17-22m)	6 (+22m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40 ans
50	41-60 ans
70	61-80 ans
90	81-100 ans
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-50	50-80
90-50	50-90
100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jri (jeune inéquienne): Peuplement irrégulier dont la majorité des tiges sont inférieures à 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Peuplement irrégulier dont la majorité des tiges sont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 60 %	*
Forte	61 à 80 %	**
Abrupte	81 % et plus	***

Superficie entourée de pentes à 5 % ou plus: N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 cp 50m C2 — R C5 cr68 D1
- S1 — classe de hauteur
- E1 — classe de densité
- C1 — classe de crime
- cp — type de coupe
- 50m — classe de hauteur
- C2 — classe de densité
- R — type de couvert
- C5 — classe de crime
- cr68 — année de coupe
- D1 — classe de densité

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: BL.A.I.S., M.C. BEL., A. ASS. — SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: — SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 4*
Unité de gestion: 31-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3*
000 0 40 04*
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 31 J02
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 29900*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1472*
Région écologique: 5a*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 378 PORTNEUF*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/11/87
Déclinaison magnétique : * ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-P-10 S.E.	31-P-9 S.O.	21-M-12 S.O.
31-P-7 N.E.	31-P-8 N.O.	21-M-5 N.E.
31-P-7 S.E.	31-P-8 S.O.	21-M-5 S.O.
31-P-2 N.E.	31-P-1 N.O.	21-M-4 N.E.
31-P-2 S.E.	31-P-1 S.O.	21-M-4 S.O.

31 P/8 S.E.

Compt. for. = 9208-5042-5522-6025-6527-7026-7530-8018

À jour : avril 1997